



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question au Gouvernement n° 4285

Texte de la question

SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Dumas, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Françoise Dumas. Monsieur le ministre de l'intérieur, depuis quelques jours, les policiers expriment leur profond malaise face aux conditions particulièrement difficiles dans lesquelles ils accomplissent leurs missions, malgré les courageuses réformes que vous avez déjà engagées.

Monsieur le ministre, vous le savez, les forces de l'ordre ont vu augmenter leur charge de travail, afin de répondre aux exigences de l'état d'urgence, dans un contexte marqué par une lutte contre des formes de délinquance de plus en plus violentes. C'est pourquoi nous devons mesurer l'étendue de leur dévouement. C'est aussi pourquoi les Françaises et les Français leur témoignent gratitude et reconnaissance. Mais, précisément parce que nous devons respecter leur engagement au service de la République et de l'état de droit, nous avons à leur égard un devoir de vérité face à la tentation démagogique.

En effet, monsieur le ministre, depuis maintenant quatre ans, la politique de sécurité conduite par le Gouvernement vise à redonner aux forces de l'ordre des moyens pour assurer pleinement leur sécurité et celle de tous les Français. Ces efforts sont sans précédent, et ils visent à corriger la situation dans laquelle ces forces se sont trouvées en 2012, avec des moyens matériels déficients, la suppression de la police de proximité et de 13 000 postes de policiers et de gendarmes. À Nîmes, nous sommes ainsi passés de six bureaux de police de terrain à deux seulement, avec de trop faibles moyens humains, ce qui contribue à creuser un fossé entre la population et ceux qui la protègent.

Monsieur le ministre, comment l'effort engagé par le Gouvernement au service de nos forces de police va-t-il être poursuivi, et comment les revendications légitimes de celles-ci vont-elles pouvoir être entendues ?
(*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je voudrais profiter de votre question pour rappeler certains faits.

M. Philippe Cochet. L'anesthésiste arrive !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. D'abord, il n'est pas acceptable que, dans notre société, la notion de respect dû à ceux qui portent l'uniforme – et qui, à ce titre, incarnent le droit – et de respect que ceux qui incarnent le droit doivent aux citoyens, soit à ce point abaissée.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Je ne peux plus accepter, comme ministre de l'intérieur, que l'on théorise en permanence les violences policières, alors que je vois, dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre, des policiers dont les vêtements brûlent, parce qu'ils reçoivent des cocktails Molotov. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants, sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

Je ne peux plus accepter que l'on théorise les violences policières après ce qui s'est passé à Viry-Châtillon.

M. Philippe Cochet. C'est du baratin !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Je ne peux pas accepter que l'on publie des affiches théorisant la volonté des policiers de porter atteinte à l'intégrité physique des citoyens, alors que c'est eux qui protègent tous les citoyens de toutes les formes de violence. Je veux leur rendre, à ces policiers et à ces gendarmes, un hommage vibrant. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* Et, pour les protéger, il n'y a pas d'autre solution...

M. Jean-François Copé. Que la légitime défense !

M. Philippe Cochet. Une réponse pénale !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...que de leur donner les moyens de travailler. Il n'y a pas de compatibilité entre l'autorité de l'État et le respect des policiers, d'une part, et la suppression d'emplois en nombre dans la police et la gendarmerie, d'autre part. C'est la raison pour laquelle, sous l'autorité du Premier ministre et du Président de la République, il a été décidé de créer, pendant le quinquennat, 9 000 emplois.

M. Christian Jacob. Où sont-ils ?

M. Luc Chatel. On ne les a pas vus !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. C'est la raison pour laquelle nous augmentons de 15 % les crédits de la police et de la gendarmerie. C'est la raison pour laquelle, monsieur Jacob, nous avons équipé les brigades anti-criminalité – BAC – et les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – PSIG – que vous aviez laissés en déshérence.

M. Philippe Cochet. C'est nul !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Et ce ne sont pas vos vociférations qui parviendront à convaincre des policiers qui savent parfaitement à quel point vous avez abaissé l'autorité de l'État en privant les forces de l'ordre des moyens de leur mission. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* Nous, nous avons recréé des unités de forces mobiles. Quand on est attaché à l'autorité de l'État, on ne vocifère pas, on donne aux forces de l'ordre les moyens d'accomplir leur mission : c'est ce que nous avons fait. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4285

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 octobre 2016](#)